



# BILAN d'activités 2022

[www.tarn.chambre-agriculture.fr](http://www.tarn.chambre-agriculture.fr)

## EDITO



En 2022, l'agriculture tarnaise a traversé de multiples crises : covid, sécheresse, hausse des charges et inflation et coûts de productions, influenza aviaire.

La Chambre d'agriculture, en partenariat avec les organisations

professionnelles a su se mobiliser pour accompagner les agriculteurs dans ce contexte difficile, où finalement, toutes les productions sont impactées à divers degrés.

Nous avons mis en place les actions en réponse à ces crises, pour accompagner les agriculteurs : conseil ponctuel, montage des dossiers de reconnaissance calamité et d'aides spécifiques, demandes de dégrèvements, information et appui au montage des dossiers, ...

Il a fallu aussi s'engager pour poursuivre des actions plus structurelles, comme la transmission et l'installation, le conseil d'entreprise, l'animation des groupes techniques, les réflexions et le conseil pour l'évolution des systèmes de production, l'accompagnement des projets.

Ainsi, nous poursuivons notre activité, dans le cadre à la fois du contrat d'objectif et de performance du réseau des Chambres d'agriculture, du projet stratégique de la Chambre du Tarn.

Nos actions sont nombreuses auprès des agriculteurs et des collectivités. Vous trouverez dans ce document le bilan d'activité d'une année encore un fois bien remplie.

C'est grâce à l'implication de ses élus et de ses salariés, que la Chambre d'agriculture contribue à faire de l'agriculture une des forces vives du territoire.

Jean-Claude HUC,  
Président de la Chambre d'agriculture du Tarn



## Sommaire

	<b>Accompagner l'agriculture dans ses transitions</b> économiques, climatiques, techniques et sociales	<b>3</b>
	<b>Contribuer au dialogue agriculture-Société</b>	<b>8</b>
	<b>Valoriser les productions sur les marchés de proximité et dans les filières</b>	<b>10</b>
	<b>Agir pour le développement territorial</b>	<b>12</b>
	<b>Participer à l'optimisation du réseau des Chambres d'agriculture et des OPA</b>	<b>15</b>

# ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE

dans ses transitions économiques, climatiques, techniques et sociales

## PROAGRI

### Faciliter la transmission des exploitations et dynamiser l'installation

#### Une activité soutenue

Le Point d'Accueil Installation (PAI) a reçu 287 porteurs de projet en premier accueil, la plupart en RDV individuel. 22 dossiers Pass installation et 71 dossiers Dotation Jeune Agriculteurs (DJA) ont été accompagnés par la Chambre d'agriculture. .

Près d'un Jeune Agriculteur (JA) sur deux contractualise l'accompagnement suivi-post installation qui lui assure un conseil réglementaire et d'approche globale par rapport à son projet d'entreprise sur les 4 ans de ses engagements.

Le nombre de Conseil Emploi Formation Installation (CEFI) accompagnés par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec l'ATAG pour les formes sociétaires, a également été plus élevé que par le passé : 9 menés à terme sur le Tarn. Cet outil régional, permet de tester une association ou une reprise potentielle avec un soutien financier et pédagogique.

Suite aux évolutions de financement de la formation des porteurs de projets par VIVEA, la Chambre d'Agriculture du Tarn, en partenariat avec le CFPPA et l'ATAG, a revu l'offre proposée aux porteurs de projet candidats à l'installation à partir de 2022 dans le cadre du Plan de Personnalisation Personnalisé (PPP). C'est ainsi 10 sessions de la nouvelle formation « Y Voir Clair dans sa compta » qui ont pu former 80 stagiaires.

En parallèle, **l'accompagnement relatif à la transmission continue de se déployer.**

En complément ce sont 65 agriculteurs intéressés par la cessation d'activité qui ont assisté à une journée de formation organisée conjointement avec la MSA.

Plusieurs outils sont ensuite disponibles : l'audit cédant, l'offre répertoriée sur le Répertoire Départ Installation (RDI), le CEFI, etc.

Les actions de repérage et de sensibilisation des cédants se poursuivent en lien avec différentes communauté de communes que ce soit dans le cadre du consortium Tarn-Aveyron OCCTAV avec les trois consulaires ou dans le cadre d'une convention avec la collectivité directement.

Ces diverses actions menées cette année ont abouti à un nombre record d'offres d'exploitations à reprendre enregistrées sur le Répertoire Départ Installation (RDI) : + 25.



[www.repertoireinstallation.com/](http://www.repertoireinstallation.com/)

### Les chiffres clés

287

porteurs de projets  
accueillis en PAI

80

stagiaires en formation  
« Y Voir Clair dans sa compta »

93

installations aidées

92

cédants accueillis au PAT



## Accompagner les exploitations dans les transitions agricoles vers la multi performance

Etant donné la conjoncture, la Chambre d'agriculture a organisé des réunions de proximité.

**L'objectif :** Écouter les préoccupations des agriculteurs et proposer des pistes technico-économiques qui répondent à la conjoncture : autonomie fourrages, méteils, intrants, choix variétés, etc...



### Adaptation des exploitations à la nouvelle PAC

L'année 2022 a été marquée par l'accompagnement des exploitants vers la nouvelle PAC.

50 exploitants ont participé à des formations pour mieux comprendre l'impact de la réforme sur leur système et 150 ont bénéficié d'une simulation à 5 ans sur leur exploitation.

Tout au long de l'année, des réunions d'information ont été proposées sur tout le territoire pour plus de 200 exploitants.

### Connaître ses coûts de production

Des nouveaux groupes d'agriculteurs se sont constitués pour réaliser l'analyse de leurs coûts de production, en plus de ceux qui existaient déjà sur le territoire depuis plusieurs années. Ces accompagnements collectifs, par filière, sont pour la plupart pris en charge sur des fonds formation par VIVEA : bovins lait, bovins viande, ovins, maraichage...

### Les chiffres clés

6

pour

réunions de proximité animées par des conseillers Chambres

61

agriculteurs-trices

9

pour

groupes d'agriculteurs ont calculé leurs coûts de production

83

stagiaires

### Des fermes de références

14 fermes d'élevage du Tarn sont analysées dans le cadre du réseau des fermes de références INOSYS.



La Chambre d'agriculture a participé également au projet CapProtéines sur l'autonomie protéique en élevage et aux journées de diffusion sur ce thème.



Des fiches techniques et des vidéos ont été réalisées sur les leviers de gestion et les résultats possibles.

### Point Info bio

Malgré une baisse de la consommation sur le marché biologique, la Chambre d'agriculture était présente pour renseigner au Point Info Bio les agriculteurs qui souhaitent se former à la conversion ou sur des thématiques précises de l'AB et animer des rencontres techniques.

### Les chiffres clés

17

fermes suivies dans le cadre d'Inosys Réseaux d'élevage et cap protéines

64

stagiaires en formation agriculture biologique

326

accompagnements pour agriculteurs ou porteurs de projets en agriculture Biologique

142

participants à des rencontres techniques agriculture biologique

96

contacts Point Info Bio

## Améliorer l'organisation du travail

Sur la thématique du travail en exploitation agricole, la Chambre d'agriculture déploie un accompagnement basé notamment sur un nouvel outil web : « Ma Calculatrice temps de travail ».



Par ailleurs elle a participé aux rencontres RMT Travail à Clermont-Ferrand avec une intervention sur le jeu « Monopoly du temps ».

De nouvelles formations en lien avec la communication, la confiance en soi, la négociation, l'organisation du travail et le stress ont été proposées cette année et ont rencontré leur public chez les apiculteurs tarnais.

## Les chiffres clés

24

accompagnements  
« Y Voir Clair »

5

accompagnements  
coaching

21

bons diagnostic carbone

## Appui aux demandes d'aides et mise en conformité environnementale des élevages/exploitations

Pour la dernière année d'appel à projet, 54 exploitants ont été accompagnés par la Chambre d'agriculture sur le dépôt de leur demande d'aide. Ce service est, dans la majorité des cas, complété par une réflexion sur les installations à mettre en place dans le bâtiment pour améliorer les conditions de travail et le bien-être des animaux.

Dans le cadre de la mise en place des référents bien-être animal dans les élevages avicoles, la Chambre d'agriculture a proposé 2 formations aux éleveurs sur cette thématique. Elles ont regroupé 27 stagiaires.

## Animation des PAEC

La Chambre d'agriculture a proposé 4 Programmes d'action Agro-environnementale en animation directe et est partenaire de 2 autres PAEC. Sur les enjeux de la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et du soutien aux filières, les programmes ont été bâtis pour accompagner les exploitants dans l'adaptation de leur système à ces enjeux et pour leur permettre de contractualiser des mesures agroenvironnementales dès la déclaration PAC 2023.

La demande de conseil stratégique démarre timidement, l'accent est mis sur la communication pour faire connaître ce conseil (AG, réunions de groupes, certiphyto) : 22 conseil ont été réalisés.

## Adapter les systèmes de production dans un contexte de changement climatique

Deux programmes ont été lancés sur l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique. Un travail a été réalisé autour de l'élaboration d'un diagnostic sur la résilience des exploitations au changement climatique et en particulier pour des exploitations irriguées, c'est le projet ADAPTEAU. En parallèle, le projet SOADAPT vise à évaluer le besoin et la disponibilité en eau pour les exploitations viticoles dans les années à venir, ainsi que les leviers d'adaptation.

Un diagnostic de vulnérabilité des exploitations agricoles est en cours de finalisation.

Ces programmes sont conduits en partenariat avec le réseau des Chambres et les organismes de filières.



## Projet de filière territorialisée Carbone agricole en Albigeois

La Chambre d'agriculture a été lauréate d'un appel à projet d'ingénierie territoriale qui vise la « Structuration d'une filière Carbone Agricole en Albigeois » lancé par la Région Occitanie et l'Europe.

Fin octobre, le projet a donc été présenté aux partenaires que sont la Communauté d'Agglomération du Grand Albigeois, le Pôle Territorial Albigeois-Bastides et ses 5 communautés de communes, les 2 autres Chambres consulaires ainsi que les associations « Arbres et Paysages tarnais » et Arpège. L'objectif de ce projet, qui s'étendra sur 2023, est d'identifier des entreprises locales prêtes à acheter du carbone à des agriculteurs du territoire et de mettre en place les contrats « commerciaux » entre les deux parties. Les co-bénéfices tels que la biodiversité pourront également être valorisés dans le cadre de ce dispositif.

## BATCOOL

Dans le cadre du projet CAsdar, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la Maison de l'Élevage, participe au projet interrégional Batcool. L'objectif est d'identifier et de recenser les solutions innovantes puis de proposer aux éleveurs des solutions pour adapter les bâtiments aux conditions climatiques. Tout au long de l'été 6 bâtiments d'ovins et de caprins ont été suivis au niveau des températures, de l'hygrométrie pour mesurer l'intérêt de différentes solutions mises en place par les éleveurs.

# Conseiller les entreprises pour leur projet dans la durée

## Les chiffres clés

# 82

newsletters techniques  
dont **30** spécifiques bio

# 350

visites de conseil technique  
pour **63** agriculteurs

## Information et appui à la certification des exploitations en HVE

59 exploitations ont été accompagnées soit dans le cadre de partenariats avec Vinovalie et l'IRVA soit dans le cadre de démarches individuelles. La majorité des accompagnements est réalisée en formation. Une réunion d'information sur le nouveau référentiel, exigible à compter du 1er janvier 2023, a regroupé 26 participants.



Grâce à une aide du Conseil départemental, les exploitations peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel pour leur positionnement et de conseils sur l'évolution de leurs pratiques. 19 exploitants ont pu bénéficier de ce dispositif.

## Conseils techniques collectifs et individuels

L'accompagnement technique en collectif s'appuie sur les 3 Groupes Ecophyto Dephy, les 5 groupes 30000 et les 5 GIEE animés par la Chambre d'agriculture : 152 bilans individuels, 16 réunions des groupes, 26 réunions téléphoniques, 32 bouts de champs / journées techniques ouverts largement à tous (635 agriculteurs bénéficiaires). Les thématiques abordées sont nombreuses : optimisation de la pulvérisation (grandes cultures et vigne), gestion du salissement et des adventices envahissantes, gestion du salissement et des maladies, protection biologique intégrée en maraîchage, itinéraire technique sur colza ou pois, résilience d'élevages au changement climatique dans un contexte de sécheresse, perspectives sur les cépages résistants, Semoir rapide auto-construit, Couverts végétaux ...



En complément, un appui est également réalisé aux demandes d'aides pour des investissements à enjeu environnemental en productions végétales : une réunion a réuni 25 personnes. Une quarantaine d'agriculteurs a été au total informée.

## Gestion de l'eau : pendant l'étiage et sur le long terme

L'année a été marquée par une sécheresse et des pics de températures record. Ces conditions météo ont conduit la Chambre d'agriculture à s'impliquer fortement dans la gestion de l'eau cet été : participation à 24 comités de gestion de la ressource en eau, estimation des besoins hebdomadaires de cultures en eau.

En complément, nous avons informé une trentaine d'agriculteurs sur les modalités de création de lac. Une visite sur une exploitation a été organisée en relation avec le syndicat de l'ail rose de Lautrec et la préfecture.

Année de transition, en complément de l'élaboration du plan annuel de répartition, la demande de renouvellement de l'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) a été déposée dans le cadre de l'Organisme unique du sous-bassin Tarn.

## Numérique

La Chambre d'agriculture a mis en place un accompagnement dans le cadre de « Conseiller Numérique France Service ». Sur l'année, 60 exploitants ont pu bénéficier d'accompagnement à la prise en main des outils informatiques et de l'appui dans les démarches de télé procédures.

Les formations informatiques ont aussi regroupé 49 stagiaires sur des thèmes aussi larges que l'initiation à l'informatique, le montage vidéo ou les réseaux sociaux.



MesParcelles est maintenant utilisé par 381 exploitations sur le département en autonomie pour réaliser la PAC, le plan prévisionnel de fumure, la traçabilité ainsi que le calcul d'indicateurs technico-économiques.



La Chambre d'agriculture continue à accompagner les exploitants sur les outils d'aides à la décision avec le déploiement de la solution

MesSatimages à partir des images Sentinel sur 200 ha et en viticulture la proposition de Décitrait pour 5 exploitations.



## Gestion des crises

La crise en Ukraine a cristallisé et amplifié plusieurs hausses sur les coûts de production agricoles. Face à cela le gouvernement a mis en place diverses mesures dans le cadre du Plan de résilience. La Chambre d'agriculture, en lien avec les partenaires départementaux, a diffusé l'information, renseigné les agriculteurs et accompagné au montage de dossiers.



Les aléas climatiques ont été nombreux cette année. Plusieurs dossiers calamités ont été montés en lien avec l'administration et la profession agricole. Concernant les fourrages, 30 exploitations d'élevage ont été visitées, avec des bilans fourragers complémentaires qui ont été réalisés afin de consolider le dossier de demande de reconnaissance du Tarn pour la sécheresse. Cette réactivité a permis une phase de reconnaissance anticipée sur une partie du département. Près de 1 400 éleveurs ont déposé un dossier calamités sécheresse fourrages.

Les producteurs d'ail, également concernés par la sécheresse et les épisodes de chaleur, ont vu le dossier reconnu.

D'autres productions sont en cours de reconnaissance toujours en lien avec la sécheresse et les épisodes de chaleur : apiculture, semences potagères et fourragères.

Les conseillers de la Chambre d'agriculture ont informé et accompagné les agriculteurs dans le montage de leur dossier que ce soit au téléphone, en rendez-vous ou lors d'ateliers collectifs.



## Appui à la filière volailles dans les crises d'épizootie liées à l'influenza aviaire

L'année 2022 a été marquée par l'augmentation des cas d'influenza aviaire au niveau du territoire national. Cette situation a créé d'importants problèmes d'approvisionnement pour les éleveurs de palmipèdes. Dès juin la Chambre d'agriculture s'est mobilisée pour faire connaître la situation critique de l'approvisionnement en interpellant le Ministre ainsi que les conseillers régionaux et départementaux. En fin d'année un cas d'influenza aviaire dans le département a entraîné la mise en place d'une zone réglementée pour 147 exploitants. La Chambre a accompagné les éleveurs dans cette crise par une information collective et individuelle.



## Présence du loup sur le territoire

L'augmentation du nombre de dommages pouvant être attribués au loup et la confirmation de la présence de plusieurs loups sur le territoire ont occasionné de nombreuses rencontres sur le sujet.

La Chambre d'agriculture avec la Maison de l'Elevage et la DDT diffusent l'information aux éleveurs sur les mesures de protection existantes et les aides possibles et sur les mesures d'indemnisation pour les éleveurs.

## Comité départemental mal être en agriculture

Installation du Comité Départemental prévention du mal être en agriculture par Monsieur le Préfet lors du premier comité plénier le 27 octobre 2022. Ce Comité, co-présidé par la MSA par la Chambre d'agriculture, a pour finalités de fédérer d'avantage les initiatives, éventuellement les compléter, et de faire connaître l'ensemble des actions mises en œuvre relatives à la notion de mal-être agricole pour les actifs agricoles. Un comité technique composé de la MSA, de l'ARS, de la DDT, de la DDTESPP et de la Chambre d'agriculture du Tarn a pour première mission de dresser un état des lieux des actions de préventions existantes et de l'état de la couverture des besoins.

# CONTRIBUER AU DIALOGUE

## agriculture-société

### Portes ouvertes BAF

Les portes ouvertes du Réseau « Bienvenue à la ferme » désormais baptisées « Fermes en Fête » sont bien ancrées dans le calendrier des tarnaises et des tarnais ainsi que des touristes présents dans le Tarn à cette occasion.

Organisées cette année encore dans le cadre des « Journées Nationales de l'agriculture » les 18 et 19 juin, elles ont permis à 32 fermes du Tarn d'ouvrir leurs portes de façon coordonnée le temps d'un week-end. Malgré l'engouement des agriculteurs du réseau devant cette opportunité de faire découvrir leur métier et de communiquer auprès du grand public et la proposition d'animations intéressante, la canicule a réduit de façon notable la fréquentation. Avec seulement 30 visiteurs par ferme en moyenne, le bilan en termes de fréquentation est mitigé.



### Sensibilisation à l'accueil des scolaires et des familles

En complément de l'accompagnement réalisé dans le cadre du réseau « Bienvenue à la ferme » à l'occasion des Journées Portes Ouvertes ou auprès des adhérents ayant choisi les formules « Ferme de découverte » ou « Ferme pédagogique », une action a été réalisée dans le cadre du PAT de la Ville d'Albi.

6 agriculteurs de l'agglomération albigeoise ont été accompagnés à l'accueil du public sur la ferme : sécurité, accessibilité et valorisation du métier d'agriculteur, pratiques et produits. Très satisfaits de cette journée, une visite sur chacune des fermes est programmée pour 2023 afin de personnaliser encore davantage les visites (circuit, messages...).



### Charte riverains et cellule de dialogue

En 2022, la charte "riverains" a été revue après réunion du comité de pilotage et consultation publique portée par l'Etat. Elle a été mise en ligne sur le site de la préfecture et celui de la Chambre d'agriculture.

Une cellule de dialogue a été mise en place par la Chambre d'agriculture avec l'association des maires et l'UFC Que Choisir.

En parallèle, à l'initiative d'un agriculteur du groupe 30 000 SemTarn, une rencontre a été organisée avec des associations de protection de l'environnement le 26 novembre pour échanger sur l'exploitation au sujet des pratiques agricoles.



### Journée de l'Entreprise Agricole pour les élus locaux



La Chambre d'Agriculture, son Comité de développement Montagne et le GVA Vallée du Thoré ont donné rendez-vous aux élus locaux de la Montagne.

La soirée du 17 novembre a eu lieu sur l'exploitation du GAEC Causse et Montagne à Labruguière. Les 2 associés du GAEC, des élus de la Chambre d'Agriculture ainsi que les agriculteurs membres du GVA ont présenté aux élus le poids et les enjeux de l'agriculture sur le territoire.

Puis au travers de 3 ateliers interactifs, ils ont échangé sur des enjeux de l'agriculture péri-urbaine et sur la thématique des circuits courts, de l'alimentation de proximité et du Projet Alimentation Territoriale de Castres-Mazamet. Les échanges qui ont eu lieu lors cette soirée permettront de mieux avancer ensemble. Rendez-vous est donc pris l'année prochaine pour d'autres JEA sur le secteur de la Montagne tarnaise et dans les autres territoires.



### Païement pour services environnementaux : dernière année de la phase expérimentale

La Chambre d'agriculture accompagne depuis 2019, 18 exploitants dans la démarche des PSE financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur les territoires du Tescou, du Sor et du Quercy Rouergue. L'année 2022 était la dernière année sous la forme actuelle. 7 exploitants ont fait le choix de s'engager dans le Label Haie avec Arbres et paysages.

### Animation grand public sur Espaces Naturels Sensibles (ENS) et agriculture

Le samedi 1er octobre, la Chambre d'agriculture du Tarn et l'association « Arbres et paysages tarnais » ont organisé une animation grand public sur une exploitation à Garrigues. La visite proposée avait pour but de faire découvrir un projet de plantation de haie sur l'exploitation, la biodiversité liée et les services que cela apporte aux cultures adjacentes.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre du Schéma départemental des espaces naturels sensibles piloté par le Département du Tarn. Le parcours guidé au sein des parcelles de l'exploitation agricole a permis aux 17 personnes présentes de découvrir l'univers de la haie champêtre (objectifs, conditions de plantation, entretien, régénération naturelle...) et des habitats qu'elle offre pour accueillir les auxiliaires des cultures. La matinée s'est poursuivie par une visite guidée de la brasserie familiale et par une dégustation.



### Agriconnexion : pour promouvoir les métiers de l'agriculture

Agriconnexion est un salon organisé tous les 2 ans par l'ANEFA du Tarn, la Chambre d'agriculture et les établissements scolaires d'enseignement agricole du département pour promouvoir les métiers et formations du secteur agricole. Ce salon accueille les établissements scolaires, les demandeurs d'emploi, mais également les curieux qui s'intéressent au monde agricole. L'enjeu de cet événement est de faire changer les mentalités en montrant la diversité des métiers agricoles, les différents axes d'orientation et les nouvelles technologies utilisées. La Chambre d'agriculture du Tarn y était présente, à Albi, le 15 novembre 2022.



### Agri Tours

En juin, deux AgriTours ont eu lieu sur le territoire dans le cadre de partenariats avec les structures de l'emploi et de la formation et les services de l'Etat.

Les organismes agricoles ont ainsi réuni dans ce cadre une dizaine de demandeurs d'emploi sur le Gaillacois d'une part et sur les Monts de Lacaune d'autre part. Ces rencontres favorisent les échanges concrets et concourent à une image valorisante des métiers agricoles



### Les chiffres clés

32

fermes ouvertes dans le  
Cadre de « Fermes en fête »

80

adhérents au réseau  
« Bienvenue à la ferme »

7

exploitations engagées  
dans le Label haie

500

visiteurs au salon  
« Agriconnexion »

et

25

stands

# VALORISER LES PRODUCTIONS

## sur les marchés de proximité et dans les filières

### Légumes : offre et demande dans le Tarn

Pour évaluer l'état de la filière légumes tarnaise, avec le soutien du Département, la Chambre d'agriculture a réalisé une analyse de l'offre départementale en production de légumes : typologie, potentiel et limites de l'offre tarnaise, pratiques actuelles de commercialisation vers les distributeurs comme en vente directe.

En complément, l'évolution de la demande en légumes par les professionnels a été qualifiée : produits recherchés, volume, saisonnalité, conditionnement, prix, périodicité d'achat...

Un zoom sur l'Agglomération de Gaillac-Graulhet en termes de consommation de légumes, bio et non bio, par les ménages a également été réalisé.

Ces 3 axes ont permis de proposer un plan d'action opérationnel pour le développement et la structuration de la filière légumes dans le Tarn qu'il conviendra de mettre en œuvre dès 2023.

La Chambre d'agriculture a accompagné 1 groupe de maraîchers à l'élaboration de leurs coûts de production : bilan positif pour les participants.

### Appui aux filières locales

L'appui aux syndicats du maïs semences, des producteurs de semences potagères et fourragères et d'ail rose de Lautrec se poursuit. Les temps forts de l'année sont liés à la réflexion autour de la mise en place d'organisations de producteurs de semences et de l'appui au dossier calamités ou assurances tant pour les semences que pour l'ail suite aux conditions météo particulièrement difficiles de l'année.

### Mobilisation de bois

Avec ses 59 visites conseils en gestion forestière et la mise en place de 3 nouveaux chantiers groupés sur Pyuycelsi, Padiès et Brassac, la Chambre d'agriculture poursuit ses actions auprès des propriétaires forestiers, en partenariat avec le CRPF.

Les journées martelage réalisées auprès des propriétaires ayant bénéficié de diagnostics sylvicoles et sur les chantiers lancés les années précédentes ont permis de mobiliser 8 880 m<sup>3</sup> de bois tarnais. La moitié est destinée à l'énergie, 30 % à l'industrie et 20% au bois d'œuvre.

Bien qu'ayant connu un tassement en fin d'année, le marché du bois conduit de plus en plus de propriétaires à vouloir valoriser leur forêt ; les demandes en conseil vont croissant et la mobilisation de bois passe en partie par la petite propriété forestière. Mais celle-ci est la plus difficile à mobiliser d'où l'intérêt des actions de conseil et de gestion menées.

### Relocaliser l'approvisionnement de la restauration collective

L'année 2022 a marqué une reprise de contact progressive avec les établissements de restauration collective après la période COVID. Plusieurs contacts ont été repris pour accompagner les établissements suivants : Cuisines centrales d'Albi, de Castres, de Carmaux et de Fontbonne, écoles de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet, MFR de Brens, Lycées Rascol et Lapérouse...

Adaptés à la demande, les échanges ont porté sur le recensement de l'offre alimentaire existante et potentielle (qualité, quantité, saisonnalité, mode de distribution...), la diffusion d'outils d'évaluation et de suivi, la réglementation (normes, cahier des charges marchés publics...).



### Structurer l'offre pour la restauration

La Chambre d'agriculture travaille à la structuration de l'offre tarnaise via notamment Agrilocal et Occit'Alim. Cette dernière est une centrale régionale d'achat qui facilite le lien entre les fournisseurs régionaux et les lycées en mettant à disposition une offre sélectionnée dans le respect de la commande publique. La Chambre d'agriculture effectue le sourcing en recherchant des fournisseurs locaux en capacité à répondre à la restauration collective à proximité des établissements : produits et logistique adaptés.

En parallèle, la Chambre d'agriculture accompagne la plateforme de producteurs « Produit sur son 31 » notamment en matière de veille sur les appels d'offres de la restauration collective dans le Tarn. Dans le cadre de la phase 2 d'Occitalim, 2 lots ont été remportés par Produit sur son 31 sur les départements du Tarn et de la Haute-Garonne : celui concernant la viande de jeune bovin biologique, avec l'association des éleveurs bio du Tarn, et celui des fruits, légumes de saison 1ère gamme et légumineuses.

La Chambre poursuit également la mise en relation entre agriculteurs tarnais et Pss31 d'une part et entre la plate-forme et les établissements d'autre part. L'objectif étant de présenter PSS31 comme l'acteur local en capacité de livrer la restauration collective avec des produits agricoles tarnais, voire régionaux.



## Agrilocal81



Lancée fin 2021 par le Département du Tarn, la plate-forme Agrilocal81 référence désormais 38 agriculteurs tarnais dont 18 nouveaux inscrits. Ceux-ci ont désormais un accès facilité à certains marchés de la restauration collective, et en particulier à celui des collèges publics tarnais.

Aux côtés de la collectivité départementale et des autres consulaires, le rôle de la Chambre d'agriculture consiste essentiellement à accompagner les agriculteurs à se faire référencer et à répondre aux consultations des établissements.

La Chambre d'agriculture a également contribué à l'organisation des 2 opérations « Au pré de ma ferme » organisées dans les collèges d'Albi et de Lavaur en mobilisant un éleveur bovin et un arboriculteur et en les accompagnant dans la mise en avant de leurs produits et de leur ferme.

### Un module connecté pour des achats et retraits 7j/7j

Dans le prolongement du drive fermier solidaire mis en place lors du confinement de 2020, la Chambre d'agriculture a accompagné « La Ferme Tarnaise sur votre table » dans le lancement de son projet de casiers connectés.

Grâce à cette ingénierie et au soutien du Département, de France Relance, le module de 112 casiers a ainsi pu ouvrir à Albi pour des achats spontanés en livre-service 7 jours sur 7 début juin, puis en mode « click and collect » de commandes effectuées sur le [www.drivefermiertarn.fr](http://www.drivefermiertarn.fr) quelques semaines plus tard.

Inaugurés en septembre en présence du Préfet du Tarn, des Présidents du Département, de la Chambre d'agriculture, du Grand Albigeois et de nombreux élus, ce service innovant permet ainsi à plus de 40 agriculteurs tarnais de commercialiser leurs produits fermiers, frais et locaux auprès d'une clientèle élargie.



### Une campagne de communication sur le guide des producteurs AB en vente directe

Depuis 2012, le Département du Tarn et la Chambre d'agriculture proposent un guide recensant les producteurs biologiques en vente directe. En septembre 2019, grâce à une collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme et les offices de tourisme, l'annuaire papier est passé en format numérique. Il répertorie les produits certifiés bio ou en conversion par une recherche simplifiée par famille de produits, par commune et/ou situation géographique des fermes inscrites. Un travail de mise à jour important a été entamé à l'automne et aujourd'hui, plus de 200 producteurs y sont référencés.



### Les chiffres clés

1

étude de marché légumes Tarn

38

producteurs Agrilocal81 dont 18 inscrits

112

casiers connectés

8 880

m3 bois mobilisés



# AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

en partenariat avec les collectivités

# TERRALTO

## Expertise dans tous les Projets Alimentaires Territoriaux

La Chambre d'agriculture est investie dans les différents PAT du département, à des degrés différents selon les collectivités. Elle porte des fiches actions et est partenaire d'autres actions dans les 2 plus anciens que sont ceux du Pôle Territorial Albigeois-Bastides et de la Ville d'Albi. La Chambre d'agriculture a réalisé le diagnostic du PAT de Gaillac-Graulhet (monographie des circuits alimentaires, AFOM, enjeux). et a participé aux différents ateliers de préparation du plan d'action qui en ont découlé.

Elle a également accompagné plus ponctuellement et à leur demande les PAT de Tarn-Agout et du PNR du Haut Languedoc ainsi que celui de Castres-Mazamet dans sa candidature à l'appel à projet du Programme national de l'alimentation.

## Marchés de Producteurs de Pays



## Marchés des Producteurs de Pays

Après deux saisons perturbées par la crise sanitaire, la saison des Marchés de Producteurs de Pays a connu un retour à la normale en matière d'organisatio. Les 14 organisateurs, dont 3 nouveaux, ont ainsi pu proposer aux tarnais et aux touristes 100 dates de marchés labellisés avec 51 dates festives et 49 marchés d'approvisionnement hebdomadaires à Albi).

C'est ainsi que les 114 producteurs et artisans adhérents à la démarche collective, dont 19 nouveaux, ont pu proposer leurs produits aux consommateurs. Qu'ils soient vendus à l'état brut ou mis en valeur en assiette fermière, les produits tarnais sont toujours accompagnés d'informations et de messages mettant en valeur le savoir-faire des agriculteurs et des artisans exposants auprès du grand public.

## Les chiffres clés

# 110

dates MPP

avec

# 114

producteurs ou artisans

# 6

PAT

# 2

études d'impact agricole

# 519

avis sur des autorisati  
d'urbanisme en zone agricole

## Autoroute A69 : limiter l'impact et accompagner l'agriculture – barèmes agricoles

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, 3 protocoles spécifiques à la future A69 ont été élaborés : l'un concerne les sondages géotechniques, un autre les occupations temporaires et le 3ème concerne les évictions. Ils ont été signés par le concessionnaire Atosca-NGE et par les 2 Chambres d'agriculture, et présentés aux agriculteurs lors d'une réunion le 19 octobre. Ils sont consultables sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Tarn.

En parallèle, la Chambre d'agriculture anime le comité de concertation agricole lié au projet A69. Composé de la profession agricole, du concessionnaire et de ses prestataires œuvrant sur le projet, de la DDT et du Département, il s'est réuni 6 fois et a pour objectif de faire un point régulier sur les différents dossiers agricoles en lien avec le projet.

Dans le cadre de l'AFAGE mis en œuvre par le Département, la Chambre d'Agriculture a également participé à titre d'observation aux Commissions Intercommunales d'Aménagement Foncier qui se sont réunies suite aux enquêtes publiques.

## Compensation écologique en milieu agricole

Dans le cadre du projet d'A69, les milieux agricoles sont les plus impactés. En zone agricole, la compensation écologique visera donc surtout à recréer des habitats pour les espèces d'oiseaux du cortège des cultures d'été nichant au sol et à mettre en œuvre des actions favorables aux oiseaux protégés communs des milieux agricoles ouverts.

En 2022, à la demande d'Atosca, la Chambre d'Agriculture a évalué la faisabilité de mesures compensatoires à partir de « cas types » réalisés sur des exploitations agricoles du secteur. Les projets étudiés associent mise en place d'aménagements paysagers et adaptations des itinéraires techniques dans le but de concilier performance écologique et performance de la production agricole. Une base d'indemnisation qui tient compte de la prise de risque sur les cultures, des éventuels surcoûts et de l'engagement sur la durée a également été proposée au concessionnaire. Ces premières propositions pourront être transposées à d'autres projets qui répondent favorablement aux exigences des cahiers des charges.



## Compensation collective agricole A69

La future liaison autoroutière aura un impact direct et indirect sur l'activité et sur l'économie agricole du territoire. A ce titre, le concessionnaire doit verser des fonds de compensation économique et collective agricole. Ceux-ci seront ensuite alloués à des projets qui contribueront au maintien ou au rétablissement du potentiel économique agricole perdu.

La Chambre d'agriculture a rencontré la Banque des Territoires ainsi que les services de l'Etat et le concessionnaire pour définir les modalités de gestion de ce fonds.

## Agrivoltaïsme : position de la Chambre



Devant la complexité et le nombre croissants de sollicitations liées à des projets dits « agrivoltaïques », la Commission Territoires et le Bureau de la Chambre d'agriculture ont mis en place un groupe de travail professionnel pour avancer sur la position départementale en la matière.

Fort d'une approche transversale et multi-enjeux, ce groupe d'élus des différentes Commissions "Agronomie-Production", "Entreprise" et "Territoires" s'est réuni à 3 reprises pour proposer à la Session de novembre une motion sur l'agrivoltaïsme votée à l'unanimité. Celle-ci est disponible sur notre site internet.

## Préserver la qualité des milieux et le patrimoine environnemental

### Préservation des zones humides

Après avoir engagé les actions en 2021 sur le bassin versant de l'Agout, 2022 a été l'année du lancement des diagnostics sur les deux autres secteurs sur lesquels la Chambre d'agriculture a été missionnée par les Syndicats de Bassin Versant dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau sur la préservation des zones humides en tête de bassin. Des actions de sensibilisation et des diagnostics ont ainsi été menés sur Tarn-Aval et sur Cérou-Vère avec des préconisations de travaux et/ou d'aménagements qui pourront être engagés dans les 2 années qui viennent.

L'objectif : intégrer pleinement ces zones humides dans le système global de l'exploitation en les valorisant au mieux.

### Bilan prospectif Natura 2000

Après ceux des sites de la Montagne Noire Occidentale, du Causse de Caucalières et de la Vallée de l'Arn, la Chambre d'agriculture a réalisé un bilan prospectif sur le site Natura 2000 du Margnès pour le compte du Parc

Naturel Régional du Haut Languedoc. Des informations sur les pratiques agricoles sur les parcelles du site Natura 2000, les évolutions prévues du système, la pérennité de l'exploitation, le positionnement par rapport aux futures MAEC... ont été recueillies chez tous les agriculteurs ayant des parcelles sur ces sites. A l'issue, une analyse synthétique agricole présentant opportunités et difficultés potentielles pour le maintien des habitats d'intérêt communautaire sur ce site a été produite.

En lien avec la réforme de la PAC, sur les 2 sites Natura 2000 où elle assure l'animation, la Chambre d'agriculture a candidaté et été retenue pour la mise en œuvre des nouveaux PAEC dans l'objectif de permettre aux agriculteurs de ces territoires de contractualiser, dès 2023, de nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.

### 2 études d'impact

La Chambre d'agriculture a réalisé 2 études d'impact agricole : l'une pour la création d'un nouveau collège, l'autre pour un parc éolien.

Les 2 projets ont en commun d'impacter directement le foncier agricole et indirectement l'économie agricole du territoire. L'objet de l'étude a donc été de proposer aux porteurs de projet des éléments permettant de respecter la séquence ERC « Eviter, Réduire, Compenser » et de chiffrer le coût de la compensation collective agricole due, une fois les mesures d'éviction et de réduction mises en œuvre.

### Protection des captages d'eau potable

La Chambre d'agriculture est venue en appui de 5 collectivités produisant de l'eau potable en contribuant au diagnostic et à la réflexion sur la mise en place de plans d'action pour protéger la qualité de l'eau. 2 rencontres et une visite terrain ont été organisées avec des agriculteurs.

### CODEV (Comités de développement)

Les Comités de Développement ont chacun poursuivi leurs travaux dans leur territoire. Ils se sont également retrouvés en milieu d'année au niveau de l'Inter-Codev. Lors de cette rencontre, les thématiques de travail de chaque territoire ont pu être partagées ainsi que les préoccupations locales. Un point a également été fait sur les relations engagées avec les différentes collectivités, au premier rang desquelles les intercommunalités. Il en ressort que certaines problématiques sont spécifiques à une partie du territoire tarnais alors que d'autres sont plus communes. Les représentants des CODEV ont donc décidé de se retrouver plus régulièrement et de mener certains travaux en commun dans le courant de l'année 2023.

### Avis sur les projets d'urbanisme

En amont de l'avis donné sur les autorisations d'urbanisme, la Chambre d'agriculture répond aux sollicitations des porteurs de projets pour les aider dans leur réflexion, la finalisation de leur dossier tout en leur rappelant les orientations prises par la Chambre d'agriculture pour préserver les espaces naturels et agricoles, mais aussi pour maintenir une agriculture dynamique sur les territoires.

519 avis ont été donnés sur des autorisations d'urbanisme en zone agricole. En tant que Personne Publique Associée, la Chambre répond aux sollicitations des collectivités qui travaillent sur leurs éléments de planification.

La Chambre d'agriculture a participé à une révision de SCOT, 5 projets de PLU et 3 projets de PLUi.

Dans le cadre de sa mission consultative, elle a également donné son avis sur 3 PLU, 1 PLUi et 5 modifications de PLUi.

# La formation

2022 a été une année de reprise timide "post covid" avec une activité en légère augmentation par rapport à 2021 sans pour autant revenir au niveau de 2019.

VIVEA fait un constat global similaire au niveau national pour tous les centres de formation (sous-consommation de l'enveloppe).

La Chambre d'agriculture du Tarn a toutefois su maintenir une activité variée avec une augmentation de la proportion de nouvelles formations.

Sur le terrain, les conseillers responsables des stages constatent un engouement pour les thématiques innovantes, en pratiques alternatives, en transformation ...

Le renouvellement de l'offre attire un large public sur les techniques des productions animales, la gestion des ressources, l'agroenvironnement, les productions végétales, la gestion d'entreprises, l'organisation du travail, la valorisation des produits et services.



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

**PROagri**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

**2022 - 2023**

**NOTRE OFFRE DE FORMATION**

**2022 - 2023**

- PRODUCTIONS VÉGÉTALES
- PRODUCTIONS ANIMALES
- TRANSFORMATION & HYGIÈNE
- GESTION DES RESSOURCES
- AGRO-ENVIRONNEMENT
- GESTION & PILOTAGE AGRICOLE
- ORGANISATION DU TRAVAIL & COMMUNICATION
- VALORISATION DES PRODUITS & DES SERVICES

**Développez vos compétences pour gagner en performance**

[www.tarn.chambre-agriculture.fr](http://www.tarn.chambre-agriculture.fr)

AGRICULTURES & TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
TARN

## Les chiffres clés

**1 188**

stagiaires

**82**

titres de formations réalisés  
dont 27 nouveautés

**196**

journées de formation

**144**

stages réalisés

**1.4**

jour en moyenne  
par stage

**8,2**

stagiaires par stage

**243**

stagiaires en Certiphyto sur 21 stages  
dont **183** en renouvellement  
sur 16 stages



# PARTICIPER A L'OPTIMISATION DU RESEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE ET DES OPA DANS LE DEPARTEMENT

La Chambre d'agriculture, établissement consulaire, est également une entreprise de services. Elle assure à la fois un rôle de représentation, consultation et intervention, avec plusieurs missions : consulaire, service public, intérêt général, et service privé.

Elle prend toute sa place au sein du **réseau des Chambres d'agriculture** pour mettre en œuvre les domaines d'activité définis par le Contrat d'objectif et de performance signé avec l'Etat. Elle participe activement aux différentes instances et groupes techniques de la Chambre régionale d'Occitanie et de Chambre d'agriculture France. Elle alimente et s'appuie sur les services régionaux : IRD, compta finances, RH, forêt-bois,...

Au niveau départemental, la Chambre a vocation à réunir les organisations professionnelles autour des sujets d'actualité et des enjeux agricoles. Depuis 2019, un **Comité d'Orientation** a été mis en place avec les OPA. Cette instance consultative a pour mission d'assister la Chambre d'agriculture dans l'élaboration des programmes et de veiller à la cohérence des actions des organismes qui y sont représentés. Il s'agit d'échanger et de partager l'information et l'analyse de questions liées à l'actualité concernant l'agriculture tarnaise.

Le Comité s'est concentré sur l'évolution de la conjoncture, le risque économique et les actions à conduire auprès des agriculteurs. Une enquête a été réalisée par la chambre d'agriculture auprès de tous les agriculteurs du département, à l'issue de laquelle 204 agriculteurs ont souhaité un accompagnement. Ces demandes ont été réparties entre les OPA selon les thématiques remontées.

La Chambre d'agriculture compte 71 collaborateurs, dont 53 conseillers spécialisés dans divers domaines : conseil d'entreprise, développement territorial, agronomie, circuits courts, alimentation de proximité, bâtiments d'élevage, gestion des milieux,...

Le budget 2022 s'élève à 6,4 millions d'euros. Les ressources reposent sur l'impôt (taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti) pour 49 %, les financements publics en rémunération d'actions annuelles et de conventions, pour 24 %, et de prestations pour les agriculteurs, les collectivités pour 27 %. Le résultat de fonctionnement est de 42 K€.

## Une activité certifiée

La Chambre d'agriculture du Tarn est engagée dans trois démarches qualité. Elle est certifiée « Qualiopi » pour les actions de formation. Elle est agréée pour exercer l'activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Elle adhère à la certification collective du réseau des Chambres d'agriculture dans le cadre de la Démarche Qualité Performance. Celle-ci garantit que la Chambre d'agriculture met tout en œuvre pour :

- Contribuer à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain
- Développer avec nos clients des solutions innovantes au regard du monde agricole et de leurs besoins
- S'engager à accompagner nos clients de façon personnalisée avec nos équipes pluridisciplinaires expertes
- Proposer des services créateurs de valeurs
- Construire une relation durable de confiance



## 8 agriculteurs sur 10 recommandent la Chambre d'agriculture

En fin d'année, une enquête de satisfaction a été conduite auprès des agriculteurs afin de connaître leur niveau de satisfaction sur nos produits et services et mieux prendre en compte leurs besoins et attentes.

Ils sont notamment satisfaits :

- de la compétence des conseillers,
- de l'offre de services qui répond aux besoins réels des agriculteurs,
- des élus et salariés qui sont à l'écoute de leurs préoccupations,
- de la qualité du relationnel avec le personnel de la Chambre d'agriculture,
- de l'indépendance du conseil.

## Les chiffres clés

### Recettes

66

ETP

6,4 millions d'€

de budget

49 %

impôt

27 %

prestations

53

ingénieurs  
et conseillers

42 k€

de résultat

24 %

conventions



# La Chambre d'agriculture du Tarn

Une équipe et des compétences à vos côtés en proximité

## Antenne Gaillac

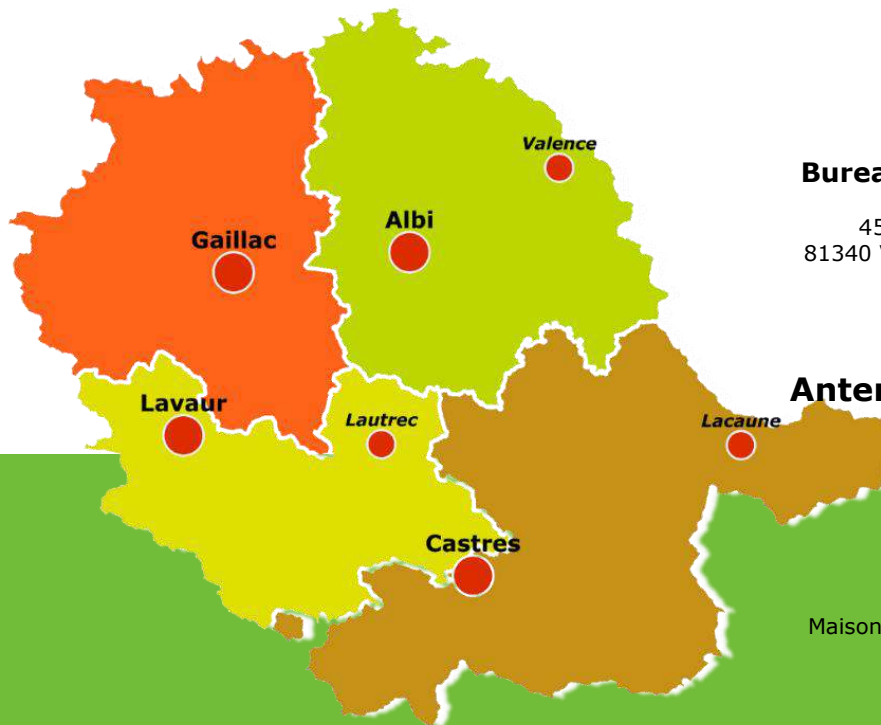
510 avenue François Mitterrand  
81600 Gaillac  
05 63 57 70 63

## Antenne Lauragais

34 allée Jacques Besse  
81500 Lavour  
05 63 58 01 64

## Bureau Lautrec

Rue Mercadial  
81440 Lautrec  
05 63 75 90 31



## Antenne Ségala

Bâtiment C  
96 rue des agriculteurs  
CS 53270  
81011 ALBI CEDEX 9  
05 63 48 83 87

## Bureau Valence d'Albi

Pôle d'activités VAL81  
45 avenue Pierre Souyris  
81340 VALENCE D'ALBIGEOIS  
05 63 53 49 05

## Antenne Montagne

Espace Ressources  
Le Causse  
81115 CASTRES  
05 31 80 99 70

## Bureau Lacaune

Maison des Services au public  
8 rue Antoine Cambon  
81230 LACAUNE  
05 63 37 06 21

## Siège Social

### Chambre agriculture du Tarn

96 rue des agriculteurs  
CS 53270  
81011 ALBI Cedex 9  
05 63 48 83 83

[www.tarn.chambre-agriculture.fr](http://www.tarn.chambre-agriculture.fr)

